

# SÉANCE ordinaire

LE 6 JUIN 2011

---

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 6 juin 2011, à 19h30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS** : Madame Louissette Langlois, maire, madame la conseillère Louise David, messieurs les conseillers Robert Smith, Denis Michaud, Gilles Lambert et Noël Huard.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT** : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **110606.170 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

#### ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES– AFFAIRES NOUVELLES
  - 3.1 Club Coopératif de consommation de Chandler Inc. (IGA) - Remerciements
  - 3.2 Polyvalente Mgr Sévigny – Demande d'aide financière
  - 3.3 Règlement V-136-2011 – Ouverture d'une marge de crédit
  - 3.4 Réparation du chemin du « Dry Brook » - Demande au MRNF
  - 3.5 Développement Père-Haquin – Servitude d'utilité publique
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Approbation des comptes à payer
  - 4.2 Rétrocession de la route Lapierre
  - 4.3 Acquisition de la rue McGrath, bloc 96
  - 4.4 Traitement des fosses septiques – Autorisation de signature
  - 4.5 Demande au MTQ – Traverse piétonnière, route 132, secteur Pabos
  - 4.6 Lumières de rue – Avenue Gagnon, secteur Pabos
  - 4.7 Club nautique – Représentants de la ville au C.A.
  - 4.8 Décret d'exclusion – Dossier salle de spectacle
  - 4.9 Atlantic Fiber Resources - Vente de terrains –
  - 4.10 Programme de supplément au loyer - Renouvellement de l'entente de gestion
  - 4.11 Prolongement du contrat – Monsieur Yvan Whittom
  - 4.12 Route Verte - Demande d'aide financière à Transports Québec
  - 4.13 Pont Rouge – Mandats à LVM
  - 4.14 Renouvellement du bail – 9107-1779 Québec Inc. (Salle de quilles)
  - 4.15 Renouvellement du bail – Club optimiste de Pabos Mills
  - 4.16 Renouvellement du bail – Dames Fermières de Newport
  - 4.17 Renouvellement du bail – Association alcooliques de Newport
  - 4.18 Renouvellement du bail – Chevaliers de Colomb Newport-Pabos Mills

- 4.19 Renouvellement du bail – Club des 50 ans et plus de Pabos Mills
- 4.20 Renouvellement du bail – Table de développement socio-économique de Newport
- 4.21 Adoption de la politique administrative
- 4.22 Adoption de la politique concernant les mesures disciplinaires
- 4.23 Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine – Adhésion
- 4.24 Proclamation des Journées de la culture
- 5. RAPPORT DES DIFFÉRENTS SERVICES
- 6. PROPOS DU MAIRE
- 7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.171 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2011 et des séances extraordinaires du 16 et du 31 mai 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CORRESPONDANCE – DEMANDES– AFFAIRES NOUVELLES**

**110606.172 POLYVALENTE MGR SÉVIGNY – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu que la Ville de Chandler verse une aide financière au montant de 1 000 \$, répartie en quatre (4) bourses de 250 \$, au comité organisateur du bal des finissants de la polyvalente Mgr Sévigny dans le cadre du gala de fin d'année qui se tiendra le 18 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.173 RÈGLEMENT V-136-2011 – OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT**

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu que la ville mandate monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, afin que ce dernier procède à l'ouverture d'une marge de crédit relativement au règlement V-136-2011, acquisition d'un camion incendie. Il est également résolu que monsieur Jean Bélanger soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, tous documents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.174 RÉPARATION DU CHEMIN DU « DRY BROOK » - DEMANDE AU MRNF**

CONSIDÉRANT qu'un chemin forestier donnant accès à la rivière

Grand Pabos Nord, soit le chemin du « Dry Brook » a subi des dommages importants lors des fortes pluies de décembre 2010;

CONSIDÉRANT que ce chemin a subi de lourds dommages et a été complètement coupé;

CONSIDÉRANT que la ministre des Ressources naturelles, madame Nathalie Normandeau, a annoncé en mai 2011, des investissements de 5 millions de dollars pour les pluies de décembre 2010;

CONSIDÉRANT que les dommages sont évalués à 20 000 \$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Noël Huard et résolu que la Ville de Chandler demande au MRNF qu'une aide financière lui soit versée afin de permettre la réparation complète du chemin qui donne accès à la rivière Grand Pabos Nord, communément appelé, le chemin du « Dry Brook ». Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, tous documents pertinents, requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.175 DÉVELOPPEMENT PÈRE-HAQUIN – SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu :

1. Que soit consentie en faveur de Société Telus Communications et en faveur d'Hydro-Québec une servitude d'utilité publique conférant le droit d'exploiter des lignes de communication et des lignes de distribution d'énergie électrique, soit aériennes, soit souterraines, ou les deux, comprenant les poteaux, haubans, câbles, fils et accessoires, dans le secteur de l'avenue du Père-Haquin, sur une partie des lots 77D-84-3, 77D-84-25, 77D-84-23, 77D-84-27, 77D-84, 77C-39-12, 77C-39-11, 77C-39-10 et 77C-39-8, rang 1, cadastre de la Municipalité de Pabos, circonscription foncière de Gaspé. Le tout tel que décrit dans une description technique préparée par Jean-Louis LEBLANC, arpenteur-géomètre, le premier décembre 2010, minute 1479.

2. Que cette servitude soit consentie en considération des avantages pour la Ville et le public en général à l'égard de la fourniture d'électricité par Hydro-Québec et ses filiales et des services de télécommunication fournis par Société Telus Communications et ses filiales, et que quittance finale soit accordée.

3. Que le maire et le directeur général, soient autorisés à signer l'acte de servitude pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.176 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mai 2011 représentant pour le journal des achats, un montant de 750 293.42 \$ et pour le journal des achats en lot, un montant de 56 519.47 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.177 RÉTROCESSION RUE LAPIERRE**

CONSIDÉRANT que l'immeuble requis par la Ville de Chandler (Rue Lapierre) est la propriété de monsieur David Duguay et fils Ltée;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler entretient et déneige cette rue depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que la ville est intervenue et remplacer les conduites d'aqueduc et d'égout.

CONSIDÉRANT que la rétrocession de la rue Lapierre aurait dû être légalisée depuis plusieurs années;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'accepter la rétrocession de la rue Lapierre, secteur Pabos, tel que décrit dans la description technique de l'arpenteur-géomètre, monsieur Jean-Louis Leblanc, plan no D 199, minute 1557, parcelle 1, lot 42C-6 ptie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.178 ACQUISITION RUE MCGRATH, BLOC 96**

CONSIDÉRANT que les résidents de la rue Bellefeuille étaient enclavés suite à l'agrandissement de Papier Gaspésia;

CONSIDÉRANT que la ville n'avait pas d'autre choix que de reconstruire un nouvel accès à partir de la rue de la Plage;

CONSIDÉRANT qu'une partie de cette rue est située sur le bloc 1 ancien bloc 96, propriété du MDDEP;

CONSIDÉRANT que l'assiette de la rue située sur le bloc 1 a été décontaminé (matériel contaminé enlevé et remplacé par du matériel conforme à la structure et non contaminé);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu de demander au MDDEP, milieu hydrique, la rétrocession de la partie de la rue McGrath Sud qui empiète sur le bloc 1 ancien bloc 96 pour un dollar, parcelle 3-1-2 ptie, bloc 1 et

parcelle 2 partie du bloc 1, plan A2256, minute 5373 de l'arpenteur-géomètre, Pierrot Joncas.

Il est également résolu que monsieur Philippe Berger, directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, tous documents pertinents, requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.179 TRAITEMENT DES FOSSES SEPTIQUES – AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT que la MRC du Rocher-Percé travaille présentement sur le dossier du compostage et du traitement des boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT qu'une entente future est à intervenir avec la Ville de Chandler pour le traitement d'une partie des eaux de lixiviat;

CONSIDÉRANT qu'un document doit être transmis à notre consultant pour analyse des eaux de lixiviat;

CONSIDÉRANT qu'il faut signer l'entente avec la MRC du Rocher-Percé afin de la déposer au MDDEP dans les plus brefs délais;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'autoriser monsieur Philippe Berger, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, l'entente à intervenir avec la MRC du Rocher-Percé concernant le traitement d'une partie des eaux de lixiviat dans le dossier traitement des boues de fosses septiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.180 TRAVERSE PIÉTONNIÈRE, ROUTE 132, SECTEUR PABOS – DEMANDE AU MTQ**

CONSIDÉRANT que les Villes de Chandler et de Grande-Rivière travaillent en étroite collaboration pour l'ouverture d'une plage commune dans le secteur Pabos;

CONSIDÉRANT que le stationnement de la plage est situé sur le territoire de Chandler;

CONSIDÉRANT qu'une traverse piétonnière est envisagée afin de sécuriser les gens qui traversent la route 132 jusqu'à l'accès de la plage;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler avec l'accord du MTQ, s'engage à respecter les exigences en matière de marquage et de signalisation;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu de demander au ministère des Transports du Québec la permission d'implanter une traverse piétonnière en conformité avec les exigences dudit ministère. Il est également résolu de mandater monsieur Philippe Berger, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, afin que ce dernier entreprenne toutes les démarches requises et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.181 LUMIÈRES DE RUE – AVENUE GAGNON, SECTEUR PABOS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'autoriser monsieur Philippe Berger, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, à entreprendre toutes les démarches requises et nécessaires visant l'installation de deux lumières de rue à l'endroit suivant, soit :

- Avenue Gagnon, secteur Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.182 CLUB NAUTIQUE – REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AU C.A.**

CONSIDÉRANT que lors de la dernière assemblée générale annuelle des membres du Club Nautique de Chandler, un nouveau conseil d'administration a été formé;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de confirmer les deux représentants de la ville conformément aux règlements généraux de cet organisme;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Noël Huard et unanimement résolu de nommer messieurs Denis Michaud et Glenn Clément, respectivement conseiller et directeur des services du développement sportif, culturel et récréo-tourisme à titre de représentants de la ville au C.A. du Club Nautique de Chandler. Il est également résolu de nommer madame Louise David à titre de substitue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.183 DÉCRET D'EXCLUSION – DOSSIER SALLE DE SPECTACLE**

Reporté

**110606.184 ATLANTIC FIBER RESOURCES - VENTE DE TERRAINS –**

CONSIDÉRANT que le promoteur du projet de construction d'une usine de fabrication de granules et d'une scierie dans le parc industriel de Chandler, soit Atlantic

Fiber Resources, a signifié à la ville son intention d'acquérir les terrains situés dans le secteur du port de mer de Chandler qui appartiennent à la ville pour la réalisation de son projet;

CONSIDÉRANT que ces terrains seront vendus selon leur valeur marchande afin de garantir les titres de propriété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu que la Ville de Chandler vende à Atlantic Fiber Resources les terrains situés dans le secteur du port de mer pour la réalisation de son projet à Chandler. Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, l'acte de vente à intervenir ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires pour donner plein et entier effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.185 PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER –  
RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE GESTION**

CONSIDÉRANT que le programme de supplément au loyer pour l'immeuble situé au 168, route St-François vient à échéance le 31 octobre 2011;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler l'entente avec l'O.M.H. et la Ville de Chandler pour le programme de supplément au loyer pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 mars 2013;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Noël Huard, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'approuver le renouvellement de l'entente au programme AccèsLogis, volet 2 pour l'immeuble situé au 168, route St-François dans la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.186 PROLONGEMENT DU CONTRAT – MONSIEUR YVAN  
WHITTOM**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu que le Conseil municipal autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le prolongement du contrat relatif à l'embauche de monsieur Yvan Whittom à titre de chargé de projet en développement d'événements pour la Ville de Chandler, pour la période du 23 mai au 23 septembre 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.187 ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À TRANSPORTS QUÉBEC**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu que la Ville de Chandler confirme la longueur des aménagements cyclables faisant l'objet de la demande d'aide financière au MTQ (Route Verte), soit :

3.25 km, piste cyclable;  
1.8 km, chaussée désignée

Il est également résolu que l'accès à ces aménagements est libre et gratuit pour tous les utilisateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.188 PONT ROUGE – MANDATS À LVM**

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Huard, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'approuver l'offre de service de la firme LVM datée du 31 mai 2010 concernant la reconstruction du Pont Rouge au montant de 21 497.75 \$, taxes en sus. Il est également résolu d'approuver la proposition budgétaire de cette firme datée du 18 mai 2011 pour des coûts supplémentaires dans ce dossier suite à des imprévus de chantier au montant de 20 192.85 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.189 RENOUVELLEMENT DU BAIL – 9107-1779 QUÉBEC INC. (SALLE DE QUILLES)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu de procéder au renouvellement du bail entre la Ville de Chandler et la compagnie 9107-1779 QUÉBEC INC. relatif à la location de la salle de quilles du Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler pour une période de deux (2) ans, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 31 août 2013. Il est également résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le bail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.190 RENOUVELLEMENT DU BAIL – CLUB OPTIMISTE DE PABOS MILLS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu de procéder au renouvellement du bail entre la Ville de Chandler et le Club optimiste de Pabos Mills relatif à la location de la salle pour une période de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013. Il est également résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de

Chandler, le bail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.191 RENOUVELLEMENT DU BAIL – DAMES FERMIÈRES DE NEWPORT**

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu de procéder au renouvellement du bail entre la Ville de Chandler et les Dames Fermières de Newport relatif à la location de la salle pour une période de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013. Il est également résolu d'autoriser madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le bail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.192 RENOUVELLEMENT DU BAIL – ASSOCIATION DES AA GROUPE SIMPLE DE NEWPORT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Noël Huard et unanimement résolu de procéder au renouvellement du bail entre la Ville de Chandler et l'Association des AA Groupe Simple de Newport relatif à la location de la salle pour une période de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013. Il est également résolu d'autoriser madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le bail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.193 RENOUVELLEMENT DU BAIL – CHEVALIERS DE COLOMB NEWPORT/PABOS MILLS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu de procéder au renouvellement du bail entre la Ville de Chandler et les Chevaliers de Colomb Newport/Pabos Mills relatif à la location de la salle pour une période de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013. Il est également résolu d'autoriser madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le bail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.194 RENOUVELLEMENT DU BAIL – CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE PABOS MILLS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu de procéder au renouvellement du bail entre la Ville de Chandler et le Club des 50 ans et plus de Pabos Mills relatif à la location de la salle pour une période de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au

31 décembre 2013. Il est également résolu d'autoriser madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le bail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.195 RENOUVELLEMENT DU BAIL – TABLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NEWPORT**

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu de procéder au renouvellement du bail entre la Ville de Chandler et la Table de développement économique de Newport relatif à la location de la salle pour une période de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013. Il est également résolu d'autoriser madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le bail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.196 ADOPTION DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE**

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'approuver le projet de la politique administrative concernant les événements sociaux, tel que déposé par le directeur administratif, monsieur Jean Bélanger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.197 ADOPTION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES MESURES DISCIPLINAIRES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d'approuver le projet de la politique concernant les mesures disciplinaires, tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.198 UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE - ADHÉSION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu que la Ville de Chandler adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 360 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle;

QU'elle délègue, les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport mesdames Louise Meunier et Louise David.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.199 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE**

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Ville de Chandler et la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la Ville de Chandler a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu sur recommandation du Conseil municipal :

QUE la Ville de Chandler, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**110606.200 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Denis Michaud propose la levée de l'assemblée à 21h06.

**VILLE DE CHANDLER**

---

**Louissette Langlois,  
Maire**

---

**Roch Giroux,  
Directeur général**